

Appel à candidatures pour les jardins partagés des Quarrés

Dans la droite ligne du Plan alimentaire territorial du Pays Lédonien, Terre d'Émeraude Communauté et la Commune de Moirans-en-Montagne ont **renoncé à l'extension de la zone industrielle pour maintenir Les Quarrés en terres agricoles et créer des jardins partagés.**



Après les ravages de la pyrale du buis et les incendies de forêt à Vescles-Cernon, nous ne pouvons plus ignorer **les enjeux environnementaux et climatiques**, qui nous imposent de changer nos priorités.

Le maintien d'**espaces naturels** autour de nous, la préservation de **l'eau**, l'accès à **une alimentation locale de qualité**, comme **les échanges entre jardinier·e·s de toutes générations et de tous horizons**, l'emportent sur le développement économique financé par vos impôts, pour continuer à transformer Moirans-en-Montagne.

Les ménages moirantins pourront **disposer d'une parcelle de jardin potager** dont la surface dépendra des **activités agricoles existantes et à accueillir** et du nombre de personnes du foyer. Situées entre les lisières des bois et le Murgin, il s'agit des meilleures terres de la commune, des sols frais et exposés au soleil, qui gardent l'humidité.

L'**irrigation** sera assurée par une citerne de 300 m³ d'eau de pluie récupérée sur les toits des entrepôts situés de l'autre côté de la route. Un **abri collectif** pour les outils, permettra surtout de créer du lien au détour d'une récolte ou d'une balade.

Le **loyer** (modique) dépendra de la surface et du nombre de bénéficiaires de légumes. Il pourra également être versé sous forme de légumes destinés à un **repas partagé avec nos aîné·e·s.**

Intéressé·e ? Faites-vous connaître par courriel à jardins-quarres@proton.me et rendez-vous sur place le dimanche 14 avril !

